

Charte de la personne en situation de handicap

-1-



Valoriser l'image que la personne en situation de handicap perçoit d'elle-même

-2-



Valoriser l'accompagnement

-3-



Exprimer les besoins

-4-



Intégrer la santé au parcours de vie des personnes en situation de handicap

-5-



Construire une culture professionnelle commune

-6-



Coordonner le parcours de santé

-7-



Organiser l'accès aux soins et à la prévention

-8-



Faciliter et développer l'accès aux soins ambulatoires

-9-



Prévenir et adapter l'hospitalisation avec ou sans hébergement

-10-



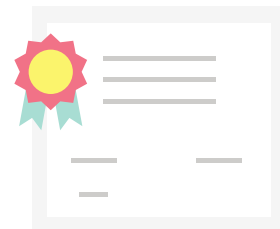
Améliorer la réponse aux urgences médicales

-11-



Faciliter le recours aux technologies de l'information et de la communication

-12-



Mettre en oeuvre et évaluer la charte